



LE PETIT BILLANTIN

Avril 2015

N° 31



Editorial



Finances : l'heure de vérité

Le 1^{er} trimestre de l'année est pour toutes les collectivités locales le moment de préparation et de vote du budget.

Cette année ce travail se déroule dans un contexte tout à fait exceptionnel, puisque l'Etat a décidé de réduire les dotations aux collectivités locales de 11 milliards d'euros en 3 ans, ce qui se traduit pour notre commune par une perte de près de 20 000 € dès 2015.

En parallèle, l'Etat continue de se désengager. Après l'ATESAT (assistance technique de l'Etat aux collectivités)

en 2014, c'est l'instruction des permis de construire qui ne sera plus assurée dès l'été 2015, par les services de la Direction Départementale des Territoires.

Les petites communes n'ont évidemment pas les services nécessaires pour prendre en charge directement ces fonctions pourtant tout à fait essentielles.

La communauté d'agglomération du pays voironnais prend progressivement la relève, cependant, le coût de la prestation s'avère bien plus élevé que lorsqu'elle était fournie par l'Etat.

Entre la réduction des dotations et l'abandon des missions de soutien aux communes, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'euros qui sont retranchés du budget de notre collectivité.

Le crédit reste un levier important, surtout dans cette période de baisse des taux, nous avons d'ailleurs renégocié nos emprunts de façon à réduire nos annuités et nous permettre de retrouver une certaine capacité d'autofinancement.

Parmi ces dettes figurent l'emprunt relatif à la construction du groupe scolaire. Cependant, nous avons eu la désagréable surprise, en début de mandat, de découvrir la présence d'un droit de tirage, à hauteur de 173 000 € contracté par l'ancienne municipalité ; cet emprunt devant être remboursé en 2018.

Nous devons donc, malgré la renégociation, tenir compte des engagements antérieurs afin de rester dans les limites d'une dette acceptable et ne pas hypothéquer l'avenir.

Pour autant, il ne s'agit pas de renoncer aux investissements nécessaires. Nous devons, notamment, poursuivre le projet de centre village afin de répondre aux besoins de logements accessibles, dynamiser et valoriser les activités existantes, permettre à notre tissu associatif de s'épanouir dans un contexte favorable. Il nous faut rénover ou créer des lieux qui favorisent le vivre-ensemble, le développement culturel, sportif, voire touristique. Billieu n'a pas vocation à être uniquement une « cité dortoir ».

Ces projets nécessitent la mobilisation de moyens financiers conséquents, et malgré les subventions dont nous pourrions bénéficier, la participation de la commune restera élevée.

Dans ce contexte financier difficile, les mesures d'économie classiques, totalement indispensables, ne suffisent pas à dégager suffisamment de moyens pour maintenir un fort taux d'investissement.

Nous allons donc devoir faire des choix, définir des priorités pour les années qui viennent.

Sur ces grandes options, vous serez prochainement consultés, car nous ne concevons pas la démocratie sans la participation des citoyens aux grandes décisions qui les concernent.

Jean-Yves Penet, Maire de Billieu

Dans ce numéro

Budget.....	3
Centre Bourg.....	6
Camping.....	8
Actu Pays Voironnais.....	9
Culture.....	10
Info Jeunesse.....	12
Associations.....	13
Environnement.....	15
Infos communales.....	16

Horaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi : de 16h à 18h30

Mercredi : de 8h30 à 11h30

Jeudi : de 8h30 à 11h30

Et de 16h à 18h30

Samedi : de 8h30 à 12h

Permanences de M. le Maire :

Sur rendez-vous — Tel : 04 76 06 62 41

Petit Billantin

Directeur de Publication

Jean-Yves Penet, Maire de Billieu

Conception

Nadine Dioc

Numéro 31 — Tirage : 720 exemplaires

Imprimerie : Max PERRIN

ZA du BERT—38630 Les Avenières

Ce bulletin a été imprimé en encres végétales sur papier 100% recyclé

Budget de la commune

Le budget 2015, un exercice de volontarisme dans un contexte très préoccupant !

Le rendez-vous budgétaire est un des moments importants de la vie d'une commune et celui-ci l'est d'autant plus qu'il est à la fois celui de la transition entre 2 mandatures, avec le premier budget primitif de la nouvelle équipe entourant M. le Maire Jean-Yves Penet, et que le compte administratif 2014 est certainement aussi le dernier d'un contexte dans lequel l'Etat et les collectivités territoriales étaient encore un soutien majeur pour les finances communales.

Le désengagement de l'Etat et les conséquences directes des économies de 11 milliards faites sur les aides aux collectivités va désormais se faire sentir de façon beaucoup plus nette pour toutes les communes comme pour la nôtre.

Le compte administratif 2014 est le reflet des dépenses, **des investissements et des réalisations effectives de l'année écoulée. Il a été voté à l'unanimité et il a permis de mettre en évidence le souci de la nouvelle équipe de finaliser les actions majeures déjà engagées, celui aussi d'assumer certaines décisions prises par l'ancienne équipe, dont certaines l'ont été juste avant les élections (notamment sur l'augmentation des charges de personnel titulaire) ainsi que la volonté de s'inscrire dans le lancement des projets annoncés aux Billantins.**

Au compte administratif 2014 :

- le budget de fonctionnement a fait état de dépenses de fonctionnement pour un montant de 772 933 €, de recettes de fonctionnement pour un montant de 941 438 €, **soit un excédent de fonctionnement de 168 505 €**

- le budget d'investissement a fait état de dépenses d'investissement pour un montant de 420 007 €, de recettes d'investissements d'un montant de 302 047 €, **soit un déficit d'investissement de 117 959 €**

Après opérations d'ordre et reprise des résultats de clôture de l'exercice 2013, le résultat de clôture 2014 est de 126 031 € et est affecté aux recettes de fonctionnement du budget primitif 2015.

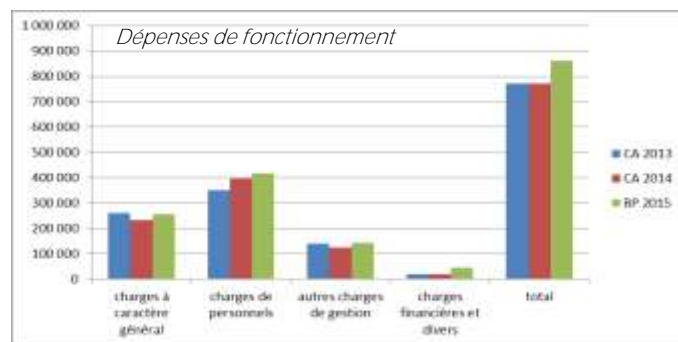
Un budget 2015 qui se construit dans la douleur de la baisse des dotations !

Le budget de fonctionnement est arrêté à 920 931 € pour les dépenses de fonctionnement - dont 60 000 € affecté au fond de roulement pour équilibre obligatoire du budget et 25 000 € **de charge financière couverte en recette d'investissement** - et à 906 300 € pour les recettes de fonctionnement.

Où va aller l'argent du fonctionnement ?

La mutualisation des achats avec la CAPV et les autres communes du Tour du Lac n'en étant qu'à ses débuts, il y aura peu de possibilités de faire des économies substantielles sur les charges à caractère général. Les actions prioritaires porteront en 2015 sur les économies

d'éclairage public qui, s'ils nécessitent un peu d'investissement en horloges astronomiques, pourront nous permettre une économie en année pleine de 3 000 à 4 000 € sur la consommation électrique.



Le poste des charges de personnel est le plus important (51% au CA 2014) et il est en croissance constante, avec notamment une augmentation de la masse salariale de **14% entre 2013 et 2014 principalement liée à des décisions prises juste avant les élections par la municipalité précédente. C'est une charge sur laquelle nous n'aurons donc que peu de pouvoir d'action sur les années à venir.**

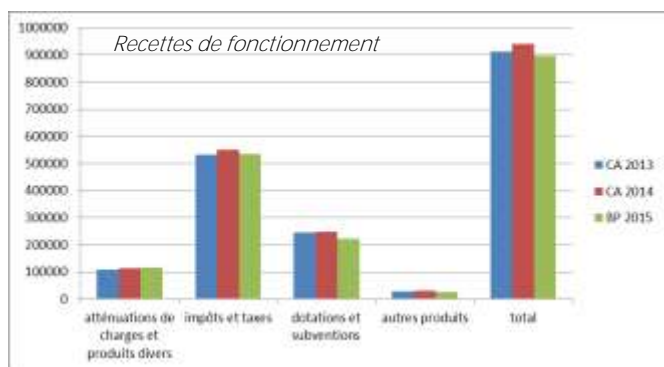
Les modifications d'organisation et les coûts de fonctionnement liés à la mise en place des NAP en septembre 2014 n'ont eu que peu d'impact sur le budget et seront couverts pour 2015 par la baisse des indemnités des élus pour un gain de 25000 € qui s'ajoute aux aides de l'Etat pour 50€ par enfant.

Les autres charges de gestion courante seront très impactées en 2015 par les conventions signées depuis quelques années avec les communes du Tour du Lac sur la participation à différents frais de structure et de gestion de services intercommunaux comme les crèches de Charavines et Paladru, le terrain de foot de Paladru, la bibliothèque de Chirens. En 2012 ce montant était de 26 000 €, il sera de 66 000 € en 2015 dont plus de 35 000 € **estimés pour la gestion des crèches !**

Pour ce qui concerne les charges financières, principalement liées au remboursement du prêt pour la construction du Groupe Scolaire, notre priorité a été portée sur le **réaménagement de la dette. D'une part pour sécuriser à taux fixe le remboursement du prêt principal qui avait déjà été renégocié à taux variable en 2008. D'autre part pour financer le remboursement avant fin 2018 d'un crédit de trésorerie utilisé pour un montant total de 173 000 € par l'ancienne municipalité. Cette « mauvaise surprise », découverte après les élections, nous a donc amené à renégocier le rachat à la Société Générale de ces prêts par la Caisse d'Épargne et leur nouvel amortissement sur 12 ans à un taux fixe de 1.63%. Cette opération nous permettra de baisser les frais financiers à partir de 2016 ainsi que les annuités de remboursement du capital pour un montant de l'ordre de 20 000 €.**

Cette nouvelle marge de manœuvre en capacité d'endettement sera bien nécessaire pour les futurs besoins **d'emprunts dans le cadre des projets à venir.**

D'où viendront nos ressources ?



Le fait marquant : la baisse des dotations !

Pour notre commune, les principales sources de revenus sont d'une part la fiscalité avec les contributions directes (principalement taxes d'habitation et foncières sur le bâti et le non bâti), d'autre part les dotations, subventions et participations de l'Etat et des collectivités territoriales.

Annoncée mais non estimée avant ce début d'année, la perte de dotations liée au désengagement de l'Etat, va nous impacter fortement : 11 300 € au titre de la dotation forfaitaire, 5 400 € au titre de la dotation nationale de péréquation, plus des baisses d'aides des collectivités pour une perte totale de près de 20 000 € que nous allons subir dès 2015 !

Et ce n'est pas fini puisque les années qui viennent seront marquées par la continuité de la baisse des aides. La DGF (dotation générale de fonctionnement qui regroupe les différentes dotations) va encore baisser : en 2016 – 20 000 € et en 2017 – 18 000 € estimés. Soit dans 2 ans une perte de dotations de pratiquement 60 000 € sur le budget recettes de fonctionnement !

Cela pose clairement la question de notre capacité future à dégager de la marge brute de fonctionnement en quantité suffisante pour avoir un peu d'autofinancement.

La « discrétion » de l'ancienne municipalité sur l'utilisation de 173 000 € de lignes de crédit de trésorerie tirés sur l'emprunt général pour le groupe scolaire montre bien la fragilité structurelle de nos finances.

Avec les baisses des dotations, la difficulté programmée d'arriver à dégager de l'excédent de fonctionnement restera toutefois majeure pour les finances de la commune et il sera désormais nécessaire de nous poser, tous ensemble, les bonnes questions avant de nous engager dans de nouveaux projets conséquents pour Biliou !

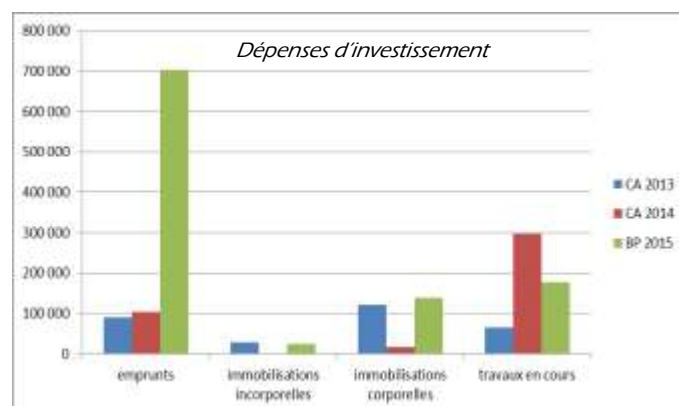
En effet, si nous voulons dégager de nouvelles capacités d'action pour le bien-être et le devenir de notre commune, il va falloir trouver des recettes supplémentaires.

Cela peut nécessiter la mise en œuvre de différents leviers : la valorisation d'actifs de notre patrimoine, la gestion des participations intercommunales, l'évolution de la fiscalité, ... autant de questions que nous devons certainement très vite nous poser pour et avec les Biliouins, en toute clarté démocratique.

Le budget d'investissement 2015

Les dépenses d'investissement sont arrêtées à un montant de 1 246 735 € et les recettes d'investissements à un montant de 1 065 335 €.

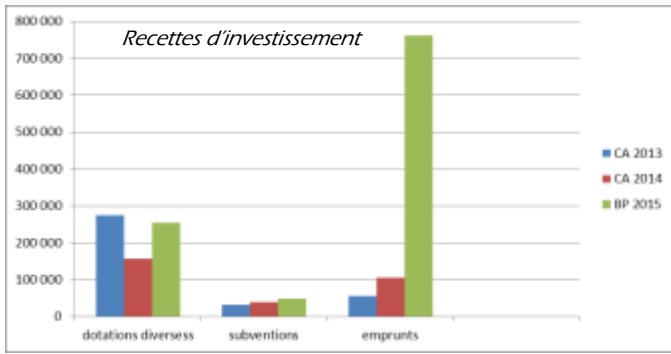
Ces montants ne sont pas le reflet des investissements réellement prévus mais sont impactés par le réaménagement de la dette, avec les recettes d'emprunts à la Caisse d'Épargne qui compensent les dépenses de reprise des prêts Société Générale, ce qui représente une opération neutre budgétairement.



La Parole à Réagir Ensemble

“Réagir ensemble” n’a pas souhaité s’exprimer dans ce Bulletin Municipal.





Au rang des actions finalisées :

- l'extension du groupe scolaire a été finie en août dernier ; pour finaliser ces travaux, un prêt de 105 000€ a été contracté en 2014 sur 7 ans auprès du Crédit Agricole

- la réfection de la toiture de l'ancienne école - mairie a été finalisée avec quelques travaux complémentaires de menuiseries et de sécurité qui ont entraîné un dépassement de l'ordre de 30 000 € sur le budget initial ; ces travaux ont été autofinancés et subventionnés.

Au rang des nouveaux projets :

- l'opération Centre Bourg : différentes études seront rapidement lancées pour s'engager dans la recherche des subventions

- de nouveaux ordinateurs pour l'école

- l'éclairage public : un investissement sera fait rapidement sur des horloges astronomiques permettant de gérer un arrêt de l'éclairage sur certaines zones durant certaines périodes de la nuit (à définir)

- des travaux sur le réseau d'eaux pluviales et sur la voirie selon des priorités à définir

- le remboursement de la maison Monin à la CAPV : il sera en partie compensé par la vente du terrain Debrieux dans l'opération centre bourg.

Nous avons la volonté de garder le cap et nous étudierons avec précision et rigueur les possibilités de mener à bien les projets. Cela passera par une grande exigence sur les dépenses de fonctionnement et par une attention toute particulière envers les engagements d'investissements futurs dont la stratégie de financement sera inévitablement portée par de l'endettement.

Dans le contexte financier actuel, nos marges de manœuvre sont très faibles. Il faudra donc veiller à ce que les efforts d'investissement portent sur les priorités qui seront les plus évidentes pour le bien-être des Billantins.

Patrick Mauries, conseiller délégué aux finances

Le SISV : dissolution au 1^{er} janvier 2015 et conséquences

En octobre 2014, le Conseil Communautaire du Pays voironnais a décidé de prendre en charge les équipements sportifs des collèges gérés jusqu'alors par le SISV (Syndicat Intercommunal Scolaire du Voironnais). Il s'agit des équipements suivants : Plan menu à Coublevie, La Garenne à Voiron et équipements du nouveau collège de Chirens.

Le SISV devenu sans objet a été dissous au 1^{er} janvier 2015. Ce syndicat était financé par la fiscalité locale. Il y avait donc une colonne 'Syndicat' sur l'avis d'imposition relatif aux taxes foncières. Celle-ci disparaît. Les dépenses afférentes aux infrastructures sportives seront désormais couvertes à la fois par une hausse de la fiscalité intercommunale (CAPV) et par une diminution de la dotation de solidarité (DSC) versée aux communes par le Pays Voironnais : à charge pour ces dernières, d'augmenter leur fiscalité pour compenser la perte de recettes sur leurs budgets.

Malgré nos protestations et notre vive opposition à ce mode de transfert financier, nous avons été contraints d'augmenter la part communale des impôts locaux afin d'éviter une perte de plus de 10 000 euros sur notre budget communal. Même si, au global, ce transfert n'entraînera pas une augmentation de la pression fiscale, il n'est pas satisfaisant, car il fige notre contribution (elle restera identique quel que soit le nombre d'enfants de Billeu bénéficiant des équipements) et d'autre part, les modalités du transfert portent atteinte à la libre administration de notre collectivité.

Jean-Yves Penet, maire de Billeu

ENTREPRISE
MOULIN-SILVANE
LA BATIE-DIVISIN FITILIEU
38490 LES ABRETS

RAMONAGE DEGOURRONNAGE

Tél 04 76 32 05 76 Port 06 08 98 73 26

ALARME INTRUSION
ELECTRICITE
Automatisme portail
Interphone / vidéophone
Détection fumée maison
Alarme incendie

Joël TERPEND
313 Route René Impériali
38850 BILIEU

Installation Dépannage Entretien

Tél : 04 76 55 73 28 - Portable : 06 07 56 63 50
e.mail : jtd38@wanadoo.fr

Projet d'aménagement du Centre Village



Zoom sur le diagnostic et les enjeux

Le diagnostic

Le diagnostic de l'étude précise les dysfonctionnements actuels :

- Desserte compliquée de l'école,
- Desserte de l'épicerie mal aisée,
- Problème de sécurité aux arrêts de bus,
- Place des piétons réduite,
- Mauvaise visibilité au carrefour route du Tissage / route du Vieux Moulin,

Mais aussi :

- Monument aux morts situé dans un délaissé,
- Espace Chartreuse insuffisant,
- Une centralité diffuse.

Les enjeux

- création d'espaces publics renforçant l'identité du centre bourg,
- maintien de l'offre de stationnement,
- renforcement de la place du piéton,
- sécurisation des carrefours,
- construction de logements locatifs pour répondre aux besoins des anciens et des jeunes,
- construction de ces logements dans le respect de l'architecture locale et de la trame villageoise.

La commune mène depuis septembre 2014 une étude sur l'aménagement du centre village.

Le périmètre de l'étude a porté sur le secteur de part et d'autre de la route de Charavines, allant du bar « Le Billantin » à l'Espace Chartreuse.

Ont participé à cette étude le comité consultatif en matière d'urbanisme (élus et citoyens à parité) et le conseil citoyen (Pas d'élus dans ce conseil - voir photo ci-dessous).

Une réunion publique s'est tenue le 23 mars à l'Espace Chartreuse : le cabinet d'architectes (Géraldine Pin, Audrey Barthomeuf) a présenté un bilan de cette étude à la population.

Lors de cette présentation, la municipalité a proposé aux Billantins de participer à des ateliers animés par des membres du conseil citoyen courant avril. Ces ateliers offrent la possibilité aux habitants de s'exprimer sur leurs attentes en matière d'équipements des espaces publics (parc, jeux d'enfants, halle, kiosque,). Cette dernière étape permet de clore ce cycle d'études par une aide à la décision. Elle offre également un prolongement de réflexion à l'usage qui pourrait être fait de la maison « Monin », maison en face de la mairie.

Dès le mois de mai débiteront les études devant conduire à la réalisation effective des travaux.



Le Projet

Les enjeux ont permis de calibrer un projet de centre bourg prévoyant :

- *La création d'une centralité effective et animée :*

- * création d'une vraie place publique,
- * création d'un parc avec jeux d'enfants,
- * services en RDC des logements,
- * revalorisation de l'épicerie

- *l'amélioration, la création et la sécurisation des moyens de déplacements :*

- * élargissement des trottoirs en particulier au droit des arrêts des transports scolaires,
- * création d'un carrefour sécurisé,
- * création d'un trottoir entre le centre bourg et la salle des fêtes

- *la mixité sociale :*

- * création de 13 à 15 logements sur les terrains ayant fait l'objet d'un portage par le Pays Voironnais. Ces logements comptant à minima 80% de logements sociaux dont à minima 50 % de logements locatifs sociaux,
- * ces logements sont en partie dédiés aux jeunes couples et aux seniors du village.

Le planning

La consultation des constructeurs et gestionnaires de logement social doit aboutir courant mai 2015.

Les études techniques pour les travaux de qualification des espaces publics débiteront à la même époque.

L'objectif que nous poursuivons est une livraison des logements et des espaces publics attachés (route de Charavines et partie du carrefour de la route de Montferrat) à l'été 2017.

Le scénario :

synthèse du programme

hypothèse 1

ILOTS A et B : 14 logements

ILOT A
si locaux commer-
ciaux
11 logements dont 8
sociaux
env. 710 m² de sur-
face de plancher

2 locaux - 80 m² de
surface de plancher

ILOT B
Réhabilitation
avec local commercial

2 logements - 134 m²
de surface de plan-
cher

1 local - 134 m² de sur-
face de plancher

ILOT C (potentialité)
4 maisons individuelles
518 m² de SDP



De petits immeubles collectif
volume : R+1 + combles



Pistes potentielles
(à définir) :

- Salles associatives
- Epicierie/dépôt de pain/presse
- Locaux de services paramédicaux (2x40m²)
- Commerce (ou déplacement épicerie avec complément d'activités)
- Salle de fêtes
- Bibliothèque (possible dans l'extension)

Zoom sur les espaces publics



GREGORY KRATTER

NEUF & RÉNOVATION

Piaco - Joints - Isolation - Peinture intérieur / extérieur
Décoration - Faïence - Parquet - Salle de bain

06 07 72 46 13 - 38850 BILIEU

Camping le Bord du Lac, placé sous le signe du changement !

Le nouvel élan au camping municipal est insufflé par deux jeunes femmes dynamiques et volontaires : Ophélie Bodin et Fleur Dreux. Fortes de compétences en tourisme et d'expérience en gérance de camping, nos nouvelles déléguées souhaitent apporter à notre camping un renouveau basé sur la qualité de l'accueil et du service et des propositions d'animations qui devraient satisfaire campeurs et Billantins (Plus d'informations : www.camping-leborddulac-billieu.fr)



Nous leur souhaitons la bienvenue et une belle saison 2015 !

Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des agents communaux et les membres du comité consultatif tourisme qui se sont investis dans la remise en état du camping et la mise en place de la Délégation de Service Public, ceci afin d'assurer un démarrage de l'activité dans les meilleures conditions possibles.

Nadine Dioc, adjointe au Tourisme

Carte d'accès au Pré : réédition 2015

Tout comme l'année dernière, les habitants de Billieu de plus de 15 ans pourront retirer leur carte d'accès au Pré à la mairie à partir du 30 avril, munis d'une photo et sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone etc.), La carte « Découverte » pour les gîtes et hébergements de loisirs de Billieu est aussi reconduite.

Rappelons les conditions d'accès et les bonnes pratiques à respecter :

- Le titulaire de la carte est autorisé à être accompagné par 2 personnes de son choix maximum par jour
- Le Pré n'est pas une plage. Il est interdit de se baigner sur l'ensemble du territoire communal, conformément à l'Arrêté Municipal n° 99/38 du 6 septembre 1999.
- Le Pré est ouvert de 8 heures à 21 heures (heure de départ maximale)
- Les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte
- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne sont pas admis sur le Pré.
- Tous les cycles et vélos doivent être rangés à l'entrée du camping (emplacement réservé ou parking). Ils sont formellement interdits sur le Pré.
- Le pique-nique hors sac est toléré à midi et pour le goûter (pas de barbecue, ni d'installation table, chaises etc.)
- Seul l'accès aux toilettes situées à côté du Snack-bar est autorisé.
- Chacun s'engage à respecter les personnes, les lieux et les règles d'hygiène et de propreté.

Nous souhaitons que chaque bénéficiaire s'engage à respecter ces conditions en signant sa carte.

Camping municipal : rétablissons les faits

Notre camping municipal va donc reprendre ses activités ce mois-ci. Ce redémarrage, qui intervient à l'issue de plusieurs mois de grandes difficultés, n'a pu être obtenu que grâce à la mobilisation des élus, du comité consultatif tourisme et des services municipaux. En effet, l'ancienne gérance a été calamiteuse à tous les égards. Sur le plan financier tout d'abord, puisque les délégués installés sur le site depuis le printemps 2012 n'ont versé qu'une partie de leur redevance annuelle en 2013 et rien en 2014, accumulant ainsi les dettes vis-à-vis de la commune ; ensuite, sur le plan de la maintenance et de l'entretien. Lorsque nous avons pu reprendre possession du site, mi-décembre 2014, après de nombreuses semaines d'occupation sans droit ni titre par l'ancienne gérance (la déléguée étant restée dans les locaux après la date de fin de délégation de service public) nous avons retrouvé les lieux dans un état lamentable : saleté re-

poussante, dégradations et démontages d'éléments divers.

Une gérance désastreuse également sur le plan de la réputation et de l'exploitation commerciale, puisque les anciens délégués, non contents d'avoir bafoué la plupart des stipulations du contrat de DSP, se sont permis de diffuser des allégations et critiques sur l'ancien site internet du camping.

Face à cette situation, il nous a fallu tout à la fois, réinvestir les lieux, réaliser les travaux de remise en état, engager une procédure d'appel à candidature pour mettre en place une nouvelle délégation de service public. Nous repartons désormais sur des bases assainies, avec la ferme intention de rétablir un fonctionnement optimal de ce site touristique absolument remarquable, pour la satisfaction des campeurs et des billantins.

Jean-Yves Penet

La Maison de l'Emploi au service de votre recherche d'emploi !

Implantée à Voiron, la Maison de l'Emploi est ouverte à tous les habitants du Pays Voironnais qui peuvent y trouver un accueil personnalisé, une première information sur les aides et outils disponibles, une orientation vers le partenaire le plus adapté... Tout cela en coordination permanente avec le site Pôle emploi de Voiron.

Avec à disposition :

- des espaces cyberbase ouverts en libre-accès tous les après-midi (sauf le mercredi) avec des ordinateurs pour consulter les offres d'emploi, envoyer ses candidatures, mais aussi contacter des employeurs par téléphone... Et si vous n'êtes pas familier avec l'outil informatique, un conseiller est là pour vous aider. Des relais emploi de proximité existent aussi à Rives, Tullins, Voreppe et St Geoire en Valdaine.

- un partenariat avec 480 employeurs, et des outils pour connaître les secteurs et les entreprises qui recrutent

- un portail internet sur l'emploi et la formation avec des informations sur l'ensemble des ressources et services disponibles : <http://www.emploi-pvsg.org/>

La Maison de l'Emploi conseille et accompagne également les jeunes de 16 à 25 ans pour leur entrée dans la vie active. Elle leur propose pour cela différentes actions pour trouver un emploi :

- un accompagnement individuel avec un conseiller
- une mise en relation avec les entreprises de son réseau : **accès aux offres d'emploi, rencontres avec des professionnels, visites d'entreprises...**
- **des ateliers de recherche d'emploi : aide pour la rédaction de CV et lettres de motivation, prospection, préparation à l'entretien d'embauche.**

Contact : Laetitia DECOTTERD
Responsable du Pôle Accueil
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
40 rue Mainssieux – CS 80363 – 38516 Voiron cedex
Tél. : 04 76 93 17 18 - Fax : 04 76 93 17 72
www.emploi-pvsg.org

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays Voironnais

En partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et l'Etat au titre du programme « habiter mieux », le Pays Voironnais a lancé une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat le 17 avril 2013. Ce dispositif, d'une durée de trois ans, mobilise plus de 3,7 millions d'euros pour financer des travaux de rénovation de l'habitat ancien suivant les objectifs suivants :

- La lutte contre l'habitat indigne et les situations de mal logement
- La lutte contre la précarité énergétique
- Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées
- La production de logements locatifs à loyers modérés
- La réhabilitation thermique des copropriétés.

A mi-parcours, il convient de dresser un premier bilan : **703 contacts avec des propriétaires, 139 demandes de subventions agréées** dont 131 pour des propriétaires occupants. Sur ces 131 dossiers, 108 concernent des **travaux d'amélioration énergétique** et 23 des **travaux de maintien à domicile.**

Deux copropriétés de 64 logements au total ont voté des travaux de rénovation énergétique en 2014 et 13 autres copropriétés (soit 503 logements) sont actuellement accompagnées par la collectivité.

Dans l'ensemble, ces résultats positifs témoignent de la volonté du Pays Voironnais et de ces différents partenaires. Ils s'inscrivent dans une dynamique nécessaire pour mener à bien les enjeux de cette politique d'amélioration de l'Habitat.



BATTLE DE BEATBOX Arts urbains 2015 A Bilieu le 9 mai

Un très beau plateau de Beatbox sera proposé cette année aux Arts urbains.

Sur les huit beatboxeurs concourant et les deux jurés, la moitié se retrouveront deux semaines plus tard lors des championnats du monde à Berlin.

La soirée sera animée par Black Adopo qui est l'animateur officiel des championnats de France de Beatbox.

Parmi les beatboxeurs, on retrouvera :

- Mystraw, vainqueur du Battle de l'an dernier à Massieu,
- Alexinho, finaliste des derniers championnat de France,
- Beatness, vice-champion de France 2013 et champion de France par équipe 2014,
- Flashbox, triple championne de France féminine,
- Samytry, finaliste du battle de l'an dernier,
- Kist, demi-finaliste des championnats de France 2011,
- Hulk, le choucho du public de l'an dernier,
- Rythmind, demi-finaliste du dernier championnat de France.

Le jury sera composé de BMG, champion de France par équipe 2013 et Alem, champion de France 2013 et vice champion du monde 2012.



SAMYTRY contre
MYSTRAW en
finale du Battle de
Beatbox à
Massieu, en mai
2014



ALEM

Qu'est-ce qu'un battle de Beatbox ?

les 8 concurrents vont s'affronter lors de confrontations directes sous la forme d'un tournoi (quart de finale, demi-finales et finale).

Chaque confrontation se déroule en deux manches d'une minute trente.

Ne manquez pas cet événement, bonne soirée garantie !

L'entrée est libre avec la possibilité de soutenir financièrement le festival par un don libre.

La soirée commencera à 20 h, à l'Espace Chartreuse.
Le Sou des écoles de Bilieu assura la buvette et la petite restauration.



Compagnie Casalibus

Semaine de la culture 2015

Devant le succès de cette semaine culturelle en 2014, nous renouvelons l'expérience. Alors à vos calendriers pour noter cet événement !

Cette année, la semaine de la culture se déroulera **du samedi 13 juin 2015 au samedi 20 juin 2015**.

Le programme reste à affiner mais d'ores et déjà nous pouvons vous annoncer qu'il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Il sera composé de moments théâtre, cirque, lecture, danse, musique classique, et bien sûr deux soirées seront réservées aux associations et aux enfants de l'école.

Compte tenu de la qualité des spectacles proposés, une participation de 3 euros sera demandée pour certaines soirées.

Le programme détaillé sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant Mai.

Une place est également réservée aux expositions :

- photos : nous vous rappelons que vos plus belles photos « insolites » format 15x21 sont attendues en Mairie avant le 15 mai. Les enfants qui ont participé à l'atelier photo pendant les NAP exposeront leurs réalisations.
- Et bien sûr nous faisons également appel aux nombreux artistes de la commune (peintres, potiers...). Contacter nous si vous souhaitez exposer une ou deux de vos œuvres.

La semaine s'achèvera avec la **Fête de la musique, organisée par l'association Dorémifasolac, le samedi 20 juin au Groupe Scolaire Petit Prince.**

A partir de cette année, l'accueil de loisirs de Juillet sera géré non plus par l'AFR (Association de Familles Rurales) mais par les 5 communes du Tour du Lac.

Il aura donc lieu comme chaque été du **6 au 31 juillet**. Cette année, il se déroulera dans les locaux de **l'école Petit Prince à Billieu**. Ce centre de loisirs peut accueillir 50 enfants par jour (18 moins de 6 ans et 32 de plus de 6 ans).

La gestion en sera assurée par la commune de Charavines. La directrice de ce centre de loisirs sera Nadia SARTORI, actuellement employée à Charavines.

Les inscriptions débuteront courant Mai. Des permanences seront organisées. Veuillez contacter la mairie de Charavines.

L'an dernier, les enfants de 14 familles de Billieu ont participé au centre de loisirs.

Le CCAS de Billieu accorde une aide aux familles de Billieu suivant le quotient familial.

Nous remercions les personnes de l'AFR qui ont porté ce projet bénévolement durant toutes ces dernières années.

Nadine Campione,
1ere adjointe

fg services

- » électricité générale
- » neuf et rénovation
- » dépannages
- » antenne et parabole
- » alarme et protection
- » automatisme de portail
- » réseau informatique
- » chauffage électrique et EnR

Fabien Garriga
06 75 66 56 60

716 route du Vieux Moulin
38850 BILIEU
T. 04 76 55 29 96
fgservices@orange.fr

à la Journée Intercommunale du Sport !

Depuis un an et leur prise de fonction, le nouveau Maire et son équipe s'attachent, comme ils s'y étaient engagés devant les Billantins à resserrer les liens entre les associations et la population de ce magnifique bassin de vie du tour du lac.

Pour cela, un premier levier a été utilisé : la culture avec comme objectif d'organiser chaque année au mois de juin une semaine de la culture.

Le sport, autre vecteur de solides valeurs d'échange, de solidarité et d'épanouissement individuel ou collectif est le deuxième axe choisi pour renforcer le Vivre Ensemble.

A cette fin, la 1^{ère} **Journée Intercommunale du Sport** verra le jour le samedi 30 mai 2015. La Municipalité de Billieu à l'initiative de ce projet, accueillera en collaboration avec les membres de La Commission Intercommunale des Sports et du Comité Consultatif de la commune cette manifestation prometteuse !



Puis, d'un commun accord, chaque année, cette manifestation tournera sur les 4 communes voisines.

Le déroulement de cette journée sera basé sur la décou-

te de disciplines sportives individuelles et collectives au travers d'ateliers de pratique : on pourra par exemple y trouver, grâce aux associations intercommunales, les sports de ballon, la danse sportive, l'escalade, le tir à l'arc, le vélo, les disciplines nautiques telles l'aviron et la voile ou encore les jeux de raquette, du biathlon laser... Tout un programme dont vous serez informé en amont de l'évènement.



On peut noter que deux structures privées bien connues autour du lac ont joué le jeu : Natura Vélo et Isère Sport Nature. Un mur d'escalade sera aussi installé sur notre commune.

Alors n'hésitez pas : seul, en famille ou avec des amis, venez profiter de ce grand moment de détente et d'activité physique !

Rendez-vous dès 10h aux abords de l'Espace Charreuse pour l'ouverture de cette journée sportive par le Maire de Billieu : une première édition placée sous le signe de la convivialité et de la solidarité.

Thierry Casel, adjoint Sports/Jeunesse/Associations

Un terrain de bosses à Billieu

Suite à la rencontre avec les Jeunes de la commune, la municipalité a décidé de donner les moyens pour la construction d'un terrain de bosses .



Les concertations avec Patrice Monard, animateur de Locoactive, ont permis de mettre en place un planing sur le mois de mai afin que les jeunes puissent participer à la mise en place d'un pump track, voulu praticable aussi bien par les enfants, que par des adolescents plus chevronnés.

Après quelques camions de terre végétale déposés au pied de la butte, derrière la salle des Fêtes, par les

agents municipaux, tous pourront ratisser, dessiner les bosses et plateaux nécessaires à la pratique de VTT, BMX ou DIRT.

Les Jeunes intéressés pour participer au projet doivent s'inscrire impérativement à la structure d'animation Jeunesse du Tour du Lac, Locoactive. (monard.pat@orange.fr, tel : 06 83 10 41 77). Le programme est disponible sur le site internet de la mairie. Rendez-vous en juin pour les premiers ressentis sur ce nouveau terrain de bosses du tour du Lac !

Nadine Dioc



Un rendez-vous Jeunesse à ne pas manquer

« Rendez-vous à l'abribus », une initiative du Pays voironnais pour valoriser la parole des jeunes, fait escale à Paladru les 1^{er} et 2 mai 2015.

Nouvelle escale pour l'abribus ! A la demande des élus du Tour du Lac, nous passerons deux jours à Paladru, les 1er et 2 mai 2015. « Nous », ce sont les jeunes de 14 à 20 ans qui ont participé à cette initiative du Pays Voironnais depuis 2013 – notamment lors de la tournée d'un abribus ambulante sur le territoire en 2014 – auxquels se joindront les jeunes du Tour du Lac, invités à profiter de cette occasion pour s'exprimer. Ils seront accompagnés de l'équipe de l'abribus : le metteur en scène Philippe Pujol, la journaliste Ségolène Poinas, et des artistes (musiciens, scénographe) pour mettre en forme leur parole et la présenter au public, après deux jours de résidence à la salle Pallas.

Au programme :

- **vendredi 1er mai à 18h** (mairie de Paladru) : visite de l'exposition réalisée lors de la tournée de l'abribus, projection du film réalisé avec les jeunes, et débat entre générations sur les questions qui touchent les jeunes : leur vie dans le Pays voironnais, leur regard

sur la société et l'avenir, leurs rapports aux moyens de communication modernes, l'amour, l'amitié et les liens sociaux, etc. Ce sera pour eux le moment de partager leurs envies et propositions avec les élus notamment.



- **samedi 2 mai à 20h** (salle Pallas à Paladru) : **soirée spectacle** avec des jeunes qui ont suivi la tournée du printemps 2014 et ceux qui voudront se produire sur scène, dans la belle salle Pallas des bords du lac. Slam, rap, beat box, musique, lectures, danse, et tous les talents réunis sur scène. Avec quelques surprises...

L'exposition photos/son sera visible en mairie de Paladru du 24 avril au 1er mai (ou du Pin du 4 au 15 mai) aux horaires d'ouverture de la mairie.

Toutes les informations sur « Rendez-vous à l'abribus » :

<http://jeunesdupaysvoironnais.eklablog.com/>



Ségolène Poinas

ADMR du Lac Bleu

Un personnel recruté pour ses compétences et ses qualités relationnelles, qui intervient chez vous selon vos besoins et votre emploi du temps, avec un contrôle continu des prestations et de votre satisfaction.

SERVICES PROPOSÉS :

- aide aux personnes en difficulté passagère ou de longue durée dans les actes essentiels :
- aide au lever, aide à la toilette, aide au repas,
- préparation de repas à domicile, aide au coucher.
- Garde à domicile de jour et de nuit.

ET AUSSI POUR VOUS FACILITER LA VIE :

- ménage, repassage, entretien du linge, courses
- garde d'enfants à domicile, en mode simple ou partagé, garde ponctuelle,
- accompagnement des enfants à l'école ou à leurs activités (aide possible de la caf)
- petits bricolages.



ADMR du lac bleu :

890 rue principale 38850 Charavines

☎ : 04 76 55 71 82

@ : admrdulacbleu@fede38.admr.org

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h

Présidente de l'association : Marie Christine Vallod

Votre interlocuteur sur Bilieu :

Renée Lambert tel : 04 76 06 62 17

Aviron du Lac Bleu

Mettez du bleu dans votre vie

A deux pas de chez vous, TOUTE L'ANNEE, venez naviguer à Paladru sur l'un des plus beaux lacs naturels de France, conseillé par nos encadrants, professionnels et bénévoles diplômés.



Vous pourrez de 9/10 ans à 77 ans, voir plus :

Entretenir votre corps en pratiquant le sport le plus complet de tous, où tous les mouvements se font en douceur, avec des aménagements et des bateaux permettant d'accueillir des personnes en situations d'handicaps (moteur, mental, visuel).

Découvrir la convivialité en ramant, mais aussi en préparant et participant à nos activités : randonnées familiales et/ou sportives, le club d'Aviron très dynamique, est ouvert aussi pour des événements ou des animations tout au long de l'année comme : les activités périscolaires, le téléthon en lien avec le comité des fêtes de Paladru, sortie ski de fond, soirées festives...

Animer et Participer avec les membres du club à diverses manifestations :

La fête du nautisme pour accueillir des jeunes et moins jeunes venus découvrir notre activité

La journée Handilac : une journée découverte des activités nautiques ouverte à tous les handicaps.

Le trophée de l'Esprit d'Equipe où l'Aviron permet aux équipes de différentes entreprises de la région de se retrouver, après trois séances conviviales et sportives, lors de la finale en juin, journée festive, où les animations sont centrées sur le plaisir d'être ensemble, la bonne humeur, la cohésion, l'Esprit d'Equipe.

Découvrir de splendides plans d'eau (lacs, rivières, canaux et mer) grâce à des randonnées dans la région (La Sône, le Bugey, le Lac du Bourget...), et en France (Lyon, des gorges du Verdon, La baie des Anges à Nice...), et à l'étranger comme la Vogalonga de Venise...

Participer à des compétitions adaptées au niveau de chacun à Annecy, Aix les bains, Romans, Avignon...

Contactez-nous :

Adresse :

735, rue de la morgerie

38850 Paladru

Téléphone : 04 76 32 37 16

Aurélien FABRE, Coach

site : www.avirondulacbleu.fr

mail: contact@avirondulacbleu.fr



Les jardins partagés ...

Un projet qui prend forme !

A Billieu, des jardins partagés,

Comme vous l'avez peut-être vu, sur le terrain de l'ancien du camping n°2 des travaux sont en cours.

C'est là que l'association Regards Billantins, vous propose de venir cultiver un bout de jardin.

Nous organisons et animons des jardins partagés : tout billantin qui le souhaite peut demander une parcelle de terre de surface maximale de 100m², dans un espace donné, pour 50 centimes d'euros le m² plus l'adhésion à l'association. Il pourra y faire pousser des légumes, des fleurs et des petits fruits. La culture se fera sans pesticide, sans produit chimique, de façon biologique. Des outils de jardinage seront à la disposition de ceux qui n'en ont pas.



Des tables de plantation pour des cultures en hauteur et d'autres pour préparer semis et plants seront prochainement installées. Cet espace deviendra un lieu de rencontre entre jeunes et moins jeunes, nouveaux billantins et anciens, un lieu d'échanges non seulement de plantes mais aussi de conseils, de savoir-faire, bref un lieu de convivialité.

Nous vous attendons dès ce printemps, alors à vos plantations.

Une autre parcelle pédagogique sera réservée aux scolaires.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente, Marie-Elisabeth PENET : 06 79 04 43 43.

Stop pubs !

Vous pensez recevoir trop de publicité dans votre boîte aux lettres et cela vous cause une nuisance, des autocollants Stop-Pub sont à votre disposition en Mairie aux heures habituelles d'ouverture. Stop-Pub n'empêche pas la distribution des journaux d'information des collectivités locales.

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et des déchets de chantier

Au-delà des troubles de voisinage (nuisance d'odeurs et de fumées) comme les risques d'incendie, le brûlage des déchets verts et des déchets de chantiers va considérablement augmenter la pollution atmosphérique.

Les polluants émis dans l'air sont néfastes pour la santé.

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général **d'interdiction du brûlage à l'air libre** des déchets végétaux et des déchets de chantiers en vue de préserver la qualité de l'air. En cas de non-respect une contravention de 450 euros peut-être appliquée.

Vous devez déposer vos déchets verts ou déchets de chantier dans les déchèteries de Le Pin ou Montferrat, ils seront valorisés et traités dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Autre solution proposée par le Pays Voironnais : Rentabilisez vos déchets verts !

En adoptant, une ou plusieurs de ces techniques : Broyage, compostage, mulching, paillage ... on recycle ainsi ses déchets verts à la maison tout en évitant de nombreux déplacements à la déchèterie, l'utilisation de produits phytosanitaires, d'engrais... et on limite la consommation d'eau en diminuant les arrosages. Autant de bienfaits pour l'environnement ! (des locations de broyeurs sont proposées aux particuliers pour 15 euros la journée ou 30 euros du samedi au mercredi, plus d'informations sur le site : www.paysvoironnais.com/réduire-ses-déchets)

Nous avons le devoir de garder notre environnement propre et sain pour les générations futures.

Véronique Passemard

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants :

Les jours ouvrables:
8 h -12h et 14h - 19h30

Les samedis :
de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Le ministère de l'Intérieur sensibilise les personnes pour lutter contre les cambriolages avec quelques conseils :

- Protégez les accès à votre domicile en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable, en installant des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, alarmes ...)
- Avant de laisser entrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans le pot de fleurs ...
- En cas d'absence durable, prévenez une personne de confiance de votre entourage, faites suivre votre courrier ou faites le relever, transférer vos appels sur votre téléphone portable par exemple.

• Il est possible de créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision ...

• Faites attention aux informations que vous publiez sur les réseaux sociaux !

• Signalez votre absence à la gendarmerie : des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr, rubrique Ma sécurité/Conseils pratiques/Mon domicile.

Carte d'identité : validité 15 ans !

Les cartes délivrées à partir du 1er janvier 2014 sont valables 15 ans.

Les cartes valides au 1/01/2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineurs lors de la délivrance de la carte.

Etat civil

Suivant les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée ; ne sont publiés que les actes pour lesquels nous avons eu l'accord des intéressés ou des familles.

NAISSANCES

CHEVILLAT Lény	25/01/2014
DHIEN Sasha	24/05/2014
FRAPPAS Alice	20/08/2014
GADAMY Kalis	09/09/2014
GAUFFENY Côme	07/02/2014
GIMENEZ Hugo	04/09/2014
LABREVEUX Léonie	19/08/2014
LEBRES Tiffany	28/04/2014
LE LANN Cyriac	30/12/2014
LICAUSI Louna	13/07/2014
PERRET Hermance	04/10/2014
SAMMUT Mathias	16/12/2014
TERRIER Léna	16/11/2014
VINCENT Anaïs	14/01/2014

MARIAGES

LECO Sébastien / DUMOLARD Béatrice 28/06/2014

DÉCÈS

BELMAIN Valérie	10/05/2014
BOTTON Nathalie	22/11/2014
BROCHIER Christian	16/04/2014
CHEVALLET Constant	11/07/2014
COMMANDEUR Noëlle	08/07/2014
LACROIX Jean-Paul	21/01/2014
LEYDET Yvette	07/03/2014
PERRODIN René	08/04/2014
RABATEL-BIOL Marthe	10/04/2014

Calendrier des manifestations

Vendredi 1er Mai	Pucier	Espace Chartreuse	Le Sou des Ecoles
1er et 2 Mai	Rencontre Jeunesse Aribus	Paladru, Salle Pallas	Pays Voironnais
Dimanche 3 Mai	Repas des Anciens	Espace Chartreuse	CCAS
Samedi 9 Mai	Battle de Beatbox, Arts Urbains	Espace Chartreuse	Bibliothèque de Chirens
Samedi 30 Mai	Journée Interco du Sport	Bilieu	Les communes du Tour du lac
Samedi 6 juin	Auditions de Musique	Bilieu	Dorémifasolac
Samedi 6 juin	Gala de Happy Dance	Charavines, salle des Cèdres	Happy Dance
Samedi 6 juin	Tournoi de Football	Stade du Grand Bois	FC Bilieu
Du 13 au 20 juin	Semaine de la culture	Bilieu	Municipalité de Bilieu
Samedi 20 juin	Fête de la musique	Groupe Scolaire	Dorémifasolac
Samedi 27 juin	Kermesse	Groupe Scolaire	Le Sou des Ecoles